DLP 07-7-93113483
ISSN 0980-9384



49M - 1er juillet 1993

GRANDES CULTURES SEMENCES N° 8

(en collaboration avec les SUAD du Gard et de l'Hérault et les Coopératives SUD-CEREALES et de BARJAC

LUZERNE

*** Toutes parcelles en fin floraison : protection des jeunes gousses contre TYCHIUS-PUNAISES-TORDEUSES**

MAÏS

*** SESAME : remontée sensible des captures du 10 au 20 juin**
*** PYRALE : fin du 1er vol**
*** CICADELLES : attaques conséquentes localement**
*** HELMINTHOSPORIOSE : à surveiller sur certaines variétés si un temps humide perdure 10-15 jours**
*** ACARIENS : note commune AGPM-INRA-SPV**

LUZERNE

Les 3 principaux ravageurs des jeunes gousses sont localement capturés en nombre largement supérieurs aux seuils d'intervention.

Tychius : 25 Punaises mirides : 50 Tordeuses : 35

et une majorité des parcelles sont au stade très sensible jeunes gousses vertes.

⇒ **Observez et intervenez** en tenant compte de la rémaneence du dernier traitement

Tychius - Tordeuses : spécialité à base de phosalone à 1000 g de m.a./ha
Punaises mirides : préférez une spécialité à base d'endosulfan à 1000 g de m.a./ha

Traitez de préférence en soirée en l'absence de pollinisateurs.

MAÏS (Gard - Hérault - Bouches du Rhône)

SITUATION

- Stades : 5-6 F à 13-14 F



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ZAC D'ALCO B.P.3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél : 67.10.19.50

PUBLICATION PÉRIODIQUE
IMPRIMERIE DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
LE DIRECTEUR M. FREYDIER - N° D'inscription 531 AD
ABONNEMENT ANNUEL - RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA D.R.A.F.
C.C.P. MONTPELLIER 5238-12 G

P35

- Depuis une quinzaine de jours les dégâts de première génération de sésamie-pyrale sont observables.
- Un net regain de captures de sésamies a été noté entre le 10 et le 20 juin ce qui va entraîner un nouveau train d'éclosions fin juin-début juillet.

N.B. : cette année les premiers vols de pyrale et sésamie se sont bien chevauchés, ce qui devrait faciliter la lutte contre les 2ème générations.

PRECONISATIONS

En zones sensibles et cultures non protégées à ce jour intervenez dès réception. Ce traitement sera également efficace sur cicadelles.

Produits : voir dépliant de protection.

NOTE COMMUNE A.G.P.M. - I.N.R.A. - S.P.V.
concernant les ACARIENS SUR MAIS EN 1993

Depuis quelques années, des pullulations d'acariens sont apparues assez fréquemment dans les cultures de maïs et quelques parcelles ont pu être entièrement décolorées. La perte de rendement résultant de leurs attaques peut atteindre alors 20 à 30%.

Les espèces responsables sont les araignées jaunes communes (=Tetranyques) très répandues partout dans l'environnement de la parcelle. C'est pourquoi les premiers foyers apparaissent toujours en bordure et certains voisinages (friches, vignes, bords de chemin) accroissent les risques. Une forme rouge de tetranyque peut également être rencontrée par endroit.

PAS DE LUTTE AVEUGLE

La plupart du temps, les attaques se développent dans la culture durant une ou deux semaines puis s'arrêtent, restant localisées en foyers et pouvant même disparaître spontanément. Le rendement n'est affecté que si les feuilles entourant l'épi sont envahies par les acariens entre la floraison et le stade grain pâteux.

Maïs semence :

- si les attaques se produisent chaque année : traitement préventif fin juin début juillet (maïs d'environ 70-80 cm de haut).
- si les attaques sont peu fréquentes : traitement curatif. Les rangs de bordure seront surveillés attentivement toutes les semaines et il faudra intervenir si l'attaque progresse sur ces rangs (décoloration nette des feuilles entourant l'épi - présence de toiles et d'acariens sous ces feuilles).

Maïs consommation :

La surveillance pourra ne commencer qu'à l'apparition des panicules mâles : traitement curatif des zones atteintes dans les parcelles.

Produits autorisés : catégorie acariens/maïs

1. Produits préventifs : CESAR à 0,25 kg/ha, APOLLO à 0,4 l/ha
2. Produits curatifs : OMITE 57 EL à 2 l/ha, dicofol à 720 g de ma/ha (nombreuses spécialités), biphenthrine à 30 g ma/ha.

NB : la réussite du traitement exige d'utiliser un matériel d'application spécialisé (pendillards)

EN BREF..... EN BREF.....

HELMINTHOSPORIOSE/MAÏS

En 1992, quelques parcelles de variétés sensibles, généralement situées en bordure côtière, ont terriblement souffert de cette maladie, phénomène renforcé par les conditions climatiques humides (pluies et vent marin) qui ont sévi jusqu'à la mi-juillet.

⇒ A surveiller en liaison avec l'évolution de la météo, les traitements pour être efficaces devant intervenir avant floraison

PYRALE/RIZ (Camargue)

fin du 1er vol - Ne pas intervenir